



OFFREPRIMACONFIANCE

Citerne aérienne avec compteur Promogaz 24 mois

Jusqu'au 31/03/2019

réservée aux nouveaux clients (nouvelles installations)

Caractéristiques de l'offre	Durée de l'engagement	3 ans
	Initiative de la livraison	Primagaz
	Caractéristiques de la citerne	De 500 kg à 1,750T déterminée par Primagaz selon consommation prévisionnelle et configuration du site client
	Modalité de vente de la citerne	Possible à tout moment sur demande du client de 549,43 € TTC à 4686,52 € TTC (selon l'ancienneté et le type de citerne aérienne) <i>Barème vente citernes</i>
Prix de la fourniture du GPL	Prix du GPL	<p>Prix spécial 24 mois* : 1090 €/T TTC, hors évolution TICPE</p> <p>* Offre valable jusqu'au 31/03/2018. Le prix hors toutes taxes du gaz est fixe pendant 24 mois. Pendant cette période, il pourra être impacté par les variations de taxes, et en particulier TICPE, qui seront répercutées de plein droit immédiatement sur le prix du gaz.</p> <p>A l'issue de la période de 24 mois, le prix du barème gaz Primaconfiance en vigueur s'appliquera selon la consommation annuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De 4 830 à 6 000 kWh/an : 14,27 ct€ TTC/kWh • De 6 001 à 10 000 kWh/an : 13,28 ct€ TTC/kWh • De 10 001 à 30 000 kWh/an : 12,28 ct€ TTC/kWh • De 30 001 à 41 500 kWh/an : 11,28 ct€ TTC/kWh • > 41 500 kWh/an : 10,16 ct€ TTC/kWh <p><i>Ces prix incluent la TICPE (montant en 2018 de 66,30 € HT /tonne). Les variations de TICPE seront répercutées de plein droit immédiatement sur le prix du GPL.</i></p> <p><i>Barème en vigueur</i></p>
	Frais de livraison	Compris dans l'abonnement Energie.
	Modalités de modification du prix GPL	Le prix est modifié : - de plein droit en cas de variation des taxes affectant le GPL notamment de la TICPE, - maximum 2 fois par an (avril / octobre) dans la limite de -5% à +5% par modification vs. barème gaz précédent notamment en fonction de la variation des coûts de Primagaz (ex: coûts des matières premières, industriels et logistiques).
Frais de mise à disposition de la citerne	Installation	Compris dans l'abonnement Energie pour une mise en place dans des conditions normales d'intervention – prestations complémentaires sur devis.
	Location	Compris dans l'abonnement Energie
	Dépôt de garantie	Non applicable
Frais de maintenance et entretien de la citerne		Maintenance réglementaire citerne Primagaz (Inspection Périodique – requalification) : compris dans l'Abonnement Energie Autres prestations de maintenance et d'entretien - détails des prix dans livret des services <i>Livret des services</i>

Prix TTC calculés sur la base d'une TVA à 20%

**OFFRE PRIMACONFIANCE****Citerne aérienne avec compteur Promogaz 24 mois****Jusqu'au 31/03/2019**

réservée aux nouveaux clients (nouvelles installations)

Frais de sortie du contrat	Retrait de la citerne	387,41€ TTC
	Neutralisation éventuelle de la citerne	821,89€ TTC
	Repompage éventuel du gaz Pénalités	420,00€ TTC – le gaz repompé est remboursé
	Pénalités en cas de résiliation anticipée	Après délai de rétractation et avant installation de la citerne : 490,00 € TTC Après mise en place de la citerne : < 1an : 500 € TTC ; entre 1 et 2 ans : 200 € TTC ; entre 2 et 3 ans : 75 € TTC
Autres frais	Abonnement Energie	154,80 €/an TTC
Options	Abonnement Equipement (Abonnement Energie + visite annuelle de contrôle du stockage et de l'installation intérieure (hors équipements) + gratuité livraison sur commande sous 15 jours + - 15% sur toutes les prestations de maintenance)	244,80 €/an TTC
	Livraison sur commande client	de 0 à 150 € TTC (selon période, délai et quantité à livrer) <i><u>Livret des services</u></i>
	Services à la carte	Détail et tarifs dans Livret des services Clients Particuliers et Professionnels actualisé chaque année <i><u>Livret des services</u></i>
Somme des frais sur la durée du contrat (hors fourniture du GPL et avec retrait de la citerne en fin de contrat)		1091,81 € TTC Dont 572,4 € TTC d'abonnement Dont 519,41 € TTC de frais de retrait
Estimation du coût annuel* (prorata de la somme des frais indiqués ci-dessus et de la conso de 1,37 t. de GPL/an)		2133,77 € TTC dont prix moyen GPL: 1769,84 € TTC
En cas de modification des conditions contractuelles relatives au prix et frais indiqués, le consommateur en sera informé par écrit au moins un mois avant. Tant qu'il n'aura pas accepté les nouvelles conditions il pourra résilier le contrat, sans pénalité de résiliation et sans droit à dédommagement, jusque dans un délai de trois mois après l'entrée en vigueur de la modification.		
*Cette estimation comprend l'ensemble des frais sur la durée du contrat rapportés à une année ainsi que la fourniture d'une quantité de GPL calculée au prix au jour de la conclusion du contrat et sur la base d'une consommation de 1,37 tonne de GPL, correspondant au volume moyen d'énergie consommé en France pour le chauffage et la fourniture d'eau chaude d'une résidence principale.		

Prix TTC calculés sur la base d'une TVA à 20%

Parlons bien-être et économies d'énergie**L'énergie est notre avenir, économisons-la !****au 0970 808 708**

Numéro non surtaxé. Service Client ouvert de 8h à 18h, du lundi au vendredi

@ serviceclients@primagaz.fr**ou sur primagaz.fr**